



CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 18 DECEMBRE 2023,
18 heures
SALLE DE LA MAIRIE



Appel nominal / Désignation du secrétaire de séance / Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées au titre de l'article L.2122.-22 du code général des collectivités territoriales.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- D.2023.53 : MNT Prévoyance - modification fixation niveau de la participation communale
- D.2023.54 : Création emploi permanent d'un poste relevant du cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial à 28/35è
- D.2023.55 : Suppression du poste d'agent de Maîtrise Principal
- D.2023.56 : Certificat administratif de mise à jour de l'inventaire
- D.2023.57 : Décision modificative n° 6
- D.2023.58 : Contrat entretien des espaces verts
- D.2023.59 : SDE – effacements des réseaux « rue du Val Eglantier » (M5163)
- D.2023.60 : SDE – remplacement de 60 lanternes sodium « Grande Rue » par des lanternes leds (M6056)
- D.2023.61 : DECI phase 3 – renouvellement demande de subvention au titre de la DETR
- D.2023.62 : Cabinet médical - convention de portage EPFN
- D.2023.63 : Caux Seine Développement – marché de prestations intellectuelles pour la gestion du développement commercial de l'aménagement



Le Maire
Michel CAVELIER